

Burundi : L'opposition répond aux présidents ougandais et tanzanien

La Libre Belgique, 13 novembre 2017 L'opposition burundaise a répondu dimanche 12 novembre aux présidents de l'Ouganda et de la Tanzanie, qui ont vivement critiqué la décision de la Cour pénale internationale (CPI) d'ouvrir une enquête sur des crimes contre l'humanité qui pourraient avoir été commis au Burundi. [Photo : Charles Nditije le président du Cnared, une plate-forme qui regroupe l'opposition en exil et une partie de l'opposition intérieure.]

C'est jeudi dernier que la CPI a rendue publique sa décision d'ouvrir une enquête sur les crimes commis au Burundi entre avril 2015 et le 26 octobre 2017 – voire plus longtemps. Samedi, on apprenait que les présidents de Tanzanie, John Magufuli, et d'Ouganda, Yoweri Museveni, critiquaient la décision de la CPI, assurant que l'ouverture d'une enquête sur les crimes commis au Burundi depuis deux ans et demi compromettrait les efforts de médiation de l'East African Community (EAC), qui a choisi Yoweri Museveni comme médiateur et l'ex-président tanzanien Benjamin Mkapa comme facilitateur du dialogue qu'abrite la Tanzanie. Elle ne doit pas consulter l'ex-secrétaire Dans un communiqué publié dimanche et lundi La Libre Afrique, le CNARED-Giriteka, coalition de l'opposition burundaise, a réagi à ces faits. L'opposition burundaise a accueilli l'annonce d'une enquête de la CPI « avec une immense joie ». Mais « elle déplore » les deux présidents est-africains. « Ils avancent comme motif que la CPI ne les a pas consultés et que cette décision va faire regresser le processus de dialogue interburundais », note le Cnared, qui répond aussitôt à ces arguments. 1. La CPI prend ses décisions « en se référant uniquement à ses lois, règlements et normes de fonctionnement interne à une justice indépendante » n'a pas à consulter l'ex-secrétaire. En outre, c'est le Burundi qui était, jusqu'à présent, membre du Statut de Rome qui a créé la CPI, pas l'East African Community qui n'a donc pas de comptes à demander à la CPI. 2. S'agissant des négociations interburundaises, le Cnared souligne que « depuis deux ans, ce processus n'a pas connu de véritables avancées, alors que la CPI n'avait encore rien décidé ». Les présidents et Magufuli « devraient chercher les raisons de cet immobilisme du côté du pouvoir de Bujumbura, qui ne s'est jamais inscrit dans la logique d'un dialogue inclusif et qui constitue le principal obstacle, comme l'a reconnu le président Mkapa, lors du 18^e sommet des chefs d'Etat de l'EAC. « Contraindre » le président burundais Cnared de proposer des pistes de solution aux deux présidents: D'abord, exiger du président burundais Pierre Nkurunziza « l'arrêt immédiat du projet d'amendement de la Constitution en cours, qui vise à enterrer définitivement l'Accord d'Arusha » ; en effet, dit le Cnared, si toute référence à celui-ci est bannie de la gestion des institutions burundaises, qui en sont issues, « qu'allons-nous négocier ? » Ensuite, « contraindre » M. Nkurunziza « sous peine d'un embargo sur les armes » à négocier sans condition préalable avec son opposition. Et qu'il soit « hors de question de rapatrier le dialogue au Burundi, comme l'envisagent le médiateur et facilitateur, avant qu'un accord soit conclu et endossé par toutes les parties » et que « des garanties soient données pour les gens de l'opposition qui participent à ces pourparlers ». Quatre dirigeants d'opposition burundais arrivés en Tanzanie ont disparu. Enfin, que les plus de 400.000 « réfugiés burundais soient protégés dans les différents camps où ils vivent et ne soient plus contraints de rentrer de force ». Par Marie-France Cros

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});